

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 05.12.2022 / 03

LUNDI 5 DECEMBRE 2022 à 18 HEURES 30

**SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT**

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 39
Nombre de pouvoirs : 7
Absents sans pouvoirs : 23
Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le 5 DECEMBRE, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni en séance publique, au Télécetre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaients présents : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BENARD, Mme Vanessa BONHOMME, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Marianne FLORAT, Mr Alain FOUQUET, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mr Philippe GUILLEMOT, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Brigitte MOREIRA, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES, formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mr Daniel ANTOINE, pouvoir à Mr Philippe SOETAERT.
- Mr Fabrice FOUCHET, pouvoir à Mr Jean-Claude BENARD.
- Mme Edwige HAYS, pouvoir à Mr Frédéric LEGOUVERNEUR.
- Mme Virginie LAURO, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME.
- Mr Christophe LERNER, pouvoir à Mme Sylvaine HOULLEMARE.
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.
- Mme Isabelle VAN DER TUIJN, pouvoir à Mr Xavier LEMARCHAND.

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN.
- Mme Mireille DROUET.
- Mme Jeannine LECLERC.
- Mme Stéphanie MARTIN.
- Mme Laure MONTREUIL.
- Mme Chantal POUCHARD.

Absents :

- Mme Virginie BARRIERE.
- Mr Jack BOISJOLY.
- Mme Evelyne BOUDEVIN.
- Mme Josette BRACONNIER.
- Mr Nicolas CHEREL.
- Mme Solène CUDENNEC.
- Mr Régis DUBOIS.
- Mr Thibault ECALARD.
- Mr Jérôme EDON.
- Mme Violaine GAUDEMER.
- Mr Arnauld JERU.
- Mme Véronique LADROUE.
- Mr Mickaël LAFOSSE.
- Mme Christine MOTTÉ.
- Mr Arnaud PHILIPPE.
- Mme Pascaline PHILIPPON.
- Mme Audrey QUERUEL.

Mme Véronique HOMMAIS est désignée secrétaire de séance.

TARIFS MUNICIPAUX – CONCESSIONS DES CASES ET DES CAVURNES –
CIMETIERE DE LA COMMUNE HISTORIQUE DE LIVAROT

Suite à l'acquisition de deux nouveaux colombariums (Prestige 10 familles et Marguerite 8 familles) et de cavurnes sur le cimetière de la Commune historique de Livarot, il est nécessaire de fixer les tarifs des concessions des cases et des cavurnes incluant le tarif de la plaque d'identification vierge (dim. 7cm x 28 cm).

Concession de 15 ans par case (Prestige 4 urnes/case) :
387,00 € + plaque 62,00 € = 449,00 €

Concession de 30 ans par case (Prestige 4 urnes/case) :
774,00 € + plaque 62,00 € = 836,00 €

Concession de 15 ans par case (Marguerite 3 urnes/case) :
218,00 € + plaque 62,00 € = 280,00 €

Concession de 30 ans par case (Marguerite 3 urnes/case) :
435,00 € + plaque 62,00 € = 497,00 €

Concession de 15 ans par cavurne (4 urnes/case) : 170,00 € + plaque 62,00 € = 232,00 €

Concession de 30 ans par cavurne (4 urnes/case) : 340,00 € + plaque 62,00 € = 402,00 €

Aucune répartition ne sera effectuée au Centre Communal d'Action Sociale de Livarot.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de fixer les tarifs municipaux des concessions des cases et des cavurnes du cimetière de la commune historique de Livarot comme suit :

Concession de 15 ans par case (Prestige 4 urnes/case) :
387,00 € + plaque 62,00 € = 449,00 €

Concession de 30 ans par case (Prestige 4 urnes/case) :
774,00 € + plaque 62,00 € = 836,00 €

Concession de 15 ans par case (Marguerite 3 urnes/case) :
218,00 € + plaque 62,00 € = 280,00 €

Concession de 30 ans par case (Marguerite 3 urnes/case) :
435,00 € + plaque 62,00 € = 497,00 €

Concession de 15 ans par cavurne (4 urnes/case) : 170,00 € + plaque 62,00 € =
232,00 €

Concession de 30 ans par cavurne (4 urnes/case) : 340,00 € + plaque 62,00 € =
402,00 €

Pour extrait certifié conforme au registre, le 5 décembre 2022.



Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR